

Créer des convergences

Interview de Arnaud Zacharie, directeur de recherche secrétaire politique au Centre National de Coopération au Développement (CNCD), réalisée par Denis Horman - Gresea, septembre 2007

Quelle signification le CNCD donne-t-il à son implication dans la campagne "emploi et travail décent" aux côtés des deux syndicats, FGTB et CSC?

Arnaud Zacharie: Depuis plusieurs années, nous assistons à un rapprochement entre les ONG et les organisations syndicales sur les problématiques de la mondialisation de l'économie. Le fait que la Confédération syndicale internationale (CSI) ait décidé de lancer la campagne "travail décent", en collaboration avec les ONG internationales, traduit bien cette convergence syndicats - ONG dans tous les pays, sur un objectif majeur qui est le "travail et l'emploi décent". C'est une problématique centrale au Sud comme au Nord de la planète. En tant qu'ONG de développement, nous sommes davantage sensibilisés à la réalité du Sud, où le taux de chômage est considérablement plus élevé qu'au Nord, où les protections sociales sont, selon les pays, bien faibles, voire inexistantes, où les législations sociales sont systématiquement violées. Quand nous parlons de droit au développement, la question de l'emploi, des conditions de travail, des salaires, de la liberté syndicale sont au cœur de ce droit. Ce n'est pas en se limitant à des transferts de fonds du Nord vers le Sud qu'on va régler les choses de manière durable. Les pays du Sud doivent développer des économies avec des marchés intérieurs, créateurs d'emplois et de revenus décents, avec des rentrées fiscales à même de financer les services publics.

Cette campagne "travail décent" pousse les ONG à approfondir leur grille de lecture de la mondialisation, du lien étroit entre le travail de conscientisation et de mobilisation ici et dans les pays du tiers monde. Le cœur du problème se situe au niveau de la répartition entre le capital et le travail. Nous sommes face à un système où des firmes multinationales, contrôlées par un actionariat qui impose un rendement sur fonds propres d'au moins 15%; un système qui met en concurrence les travailleurs du Nord et du Sud, qui sape les droits sociaux, environnementaux, qui s'en prend au droit à l'emploi et lamine les salaires aussi bien ici que dans les pays du Sud. Il nous faut bien comprendre que l'élévation du niveau de vie au Nord est interdépendante de l'élévation du niveau de vie au Sud.

Comment comptez-vous concrétiser les grands axes de la campagne internationale sur le "travail décent"?

L'objectif prioritaire sera "un revenu décent pour un travail décent". La question des salaires est primordiale. Les entreprises brandissent l'arme de la délocalisation, en mettant l'accent sur les coûts salariaux extrêmement bas dans des pays du Sud. Et cela pour faire baisser les salaires ici. On connaît le refrain qui revient sans cesse: les Chinois qui nous concurrencent avec des salaires de misère. On oublie de dire que les deux tiers des exportations chinoises sont le fait de sociétés multinationales occidentales installées en Chine et qui réexportent leurs produits à moindre coût. Une action contre ces multinationales pour une campagne en faveur des libertés syndicales et de l'élévation du niveau de vie des travailleurs chinois serait déjà un bon antidote contre le chantage aux délocalisations. Précisons que les délocalisations et le dumping se pratiquent majoritairement à l'intérieur non seulement de la zone euro mais de l'Union européenne. On constate d'ailleurs que plus de 70% des échanges européens se font à l'intérieur du groupe des 27 pays de l'UE et qu'une des clés majeures du travail décent en Europe se trouve en son sein via une harmonisation sociale et fiscale et la mise en place d'un véritable gouvernement économique européen.

À côté des revenus, il y a les conditions de travail, la santé au travail, la question des migrants, les accords sur l'investissement qui exacerbent la course à la compétitivité et le dumping. Sans oublier les normes fondamentales du Bureau International du Travail qui sont encore loin d'être respectées au Sud mais également au Nord. Je pense à la question du genre. On sait bien qu'en Europe, en Belgique, on a des différences de salaire de 15% entre hommes et femmes pour le même travail.

Le 5ème axe de la campagne "travail décent" porte explicitement sur les multinationales. Les gouvernements sont invités à mettre en place une réglementation plus contraignante pour les investisseurs. En Belgique, en l'occurrence, le parlement fédéral, comme les parlements régionaux et communautaires sont régulièrement appelés à ratifier des accords bilatéraux sur les investissements (ABI) qui ne comportent aucunes normes contraignantes au niveau social, environne-

mental. Ne serait-ce pas un bel objectif à concrétiser dans la campagne?

C'était déjà une revendication contenue dans le mémorandum 2007 du CNCD. Il s'agit d'imposer des normes à l'encontre des multinationales, non seulement les maison-mères, mais aussi leurs filiales et sous-filiales, car ces firmes externalisent de plus en plus, vers des sous-traitants, toute une série de maillons des chaînes de production, là où les salaires, les conditions de travail, les libertés syndicales sont tirés vers le bas. Nous parlons de normes contraignantes. C'est encore le meilleur moyen pour que les codes de conduite, les labels et le beau concept de RSE ne soient pas un simple paravent pour les entreprises.

Il s'agira de prendre des initiatives avec les ONG qui sont déjà sensibilisées à ce problème, Oxfam Solidarité, qui travaille sur les investissements, le Gresea qui travaille sur les stratégies d'entreprises, etc. Et cela, en liaison avec les syndicats.

J'en reviens d'une autre manière à ma question de départ. Comment vois-tu la complémentarité et l'enrichissement mutuel ONG - syndicats dans cette campagne?

Sur le fond, d'abord. Il y a un travail de convergence, ONG - syndicats.

Les ONG partent de la réalité des populations du Sud, avec une grille d'analyse de l'impact de la mondialisation économique et de ses ravages sur les pays et populations du Sud. Les syndicats, eux, sont à juste titre d'abord branchés sur la réalité sociale en Belgique et en Europe, et bien souvent confrontés à une série de préjugés, de mythes sur "ces pays et même travailleurs responsables de délocalisations, de produits bradés qui envahissent nos marchés", etc. où les travailleurs ont trop tendance à accuser les pays et les travailleurs du Sud d'être responsables du chômage et de la pression à la baisse sur les salaires.

Nos angles d'approche partent d'endroits géographiques différents, mais peuvent se rejoindre justement pour créer une idéologie de solidarité entre travailleurs du Nord et du Sud, plutôt qu'une mise en concurrence qui, en définitive, aboutit à une régression sociale généralisée. C'est de la construction de nouvelles solidarités entre travailleurs du Nord et du Sud en faveur d'une répartition plus équitable entre capital et

Sur le front des ONG

travail que peut se construire une alternative durable en faveur d'une mondialisation des revenus décents pour un travail décent.

Sur la forme ensuite. Par rapport aux objectifs de cette campagne, on peut se renforcer les uns les autres. Les syndicats peuvent organiser des manifestations, des mobilisations massives, que nous allons appuyer. Les ONG peuvent aussi mener des campagnes de sensibilisation grand public et qui touchent un public différent.

Mais, au fait, qui pilote cette campagne?

Nous avons mis en place une coalition, côté francophone et néerlandophone, avec le CNCD et 11. 11. 11., respectivement comme instances de pilotage.

Du côté francophone, nous avons dix organisations, partie prenante de la coalition: la FGTB et la CSC, Solidarité socialiste, Solidarité mondiale, le Gresea, Oxfam solidarité, les Magasins du Monde/ Oxfam, le Ciré, le Monde selon les Femmes, la Campagne Vêtements propres. Nous avons également un comité de pilotage au niveau fédéral, avec des représentants des deux coalitions. C'est une dimension indispensable pour avancer des revendications communes et peser sur la décision politique au niveau fédéral.

Nous avons la chance d'avoir à Bruxelles les bureaux de la Confédération syndicale internationale et des ONG internationales actives dans le cadre de la campagne mondiale pour le travail décent. Ce qui nous permet d'être branché sur la campagne au niveau international et de formuler des revendications communes, portées sur le plan international.

Nous nous sommes donné deux ans pour mener et concrétiser cette campagne.

France: un droit du travail indécent?

La presse est revenue récemment sur le "contrat nouvelles embauches" (CNE) à la suite d'une étude parue dans la Revue du droit du travail. Ce dispositif français réservé aux PME de moins de 20 personnes porte actuellement sur quelque 900.000 recrutements et permet de licencier le travailleur sans justification pendant deux ans, d'où une série de litiges devant les tribunaux qui, largement, donnent tort aux patrons (et indirectement au législateur), estimant qu'une sécurité juridique "ne peut s'acquérir qu'au prix d'un minimum d'équilibre dans la relation d'emploi". Bref, la justice vient au secours des travailleurs, une fois n'est pas coutume. Il y a mieux. Car, en juillet 2007, cette même "insécurité juridique" érigée en loi (asociable) a conduit la cour d'appel de Paris à confirmer une décision du tribunal des prud'hommes de Longjumeau de 2006 jugeant que le dispositif "instituant le contrat nouvelles embauches est contraire à la Convention 158 de l'OIT" (pas moins!), la cour d'appel précisant même avec ironie qu'il est "pour le moins paradoxal d'encourager les embauches en facilitant les licenciements". Textuel. Question travail décent dans le droit social français, ce n'est pas encore tout à fait au point. (E.R.)